

Baden, Morbihan

Toulindac - Tranche 1

sous la direction de

Vérane Brisotto

Inrap Grand Ouest
janvier 2013



Baden, Morbihan

Toulindac - Tranche 1

sous la direction de

Vérane Brisotto

avec la collaboration de

Erwan Bourhis
Pierrick Leblanc
Yohan Dieu

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

janvier 2013

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

| | |
|----|---|
| 8 | Fiche signalétique |
| 9 | Mots-clefs des thesaurus |
| 10 | Intervenants |
| 12 | Notice scientifique |
| 12 | État du site |
| 13 | Localisation de l'opération |
| 14 | Arrêté de prescription |
| 19 | Arrêté de désignation |
| 19 | Arrêté de désignation du responsable scientifique |
| 21 | Projet scientifique |

Résultats

| | | |
|----|------------|---|
| 27 | 1. | Le cadre de l'opération |
| 27 | 1.1 | Circonstance de l'opération |
| 27 | 1.2 | Localisation de l'opération et topographie des lieux |
| 28 | 1.3 | Contexte géologique |
| 29 | 1.4 | Contexte archéologique |
| 33 | 1.5 | Stratégie et méthodes mises en œuvre |
| 35 | 2. | Présentation des vestiges |
| 35 | 2.1 | Observations générales |
| 35 | 2.2 | La structure à pierres chauffées |
| 35 | 2.2.1 | Le mobilier |
| 37 | 2.3 | Les autres empierrements |
| 38 | 2.4 | Un chemin moderne |
| 38 | 2.5 | Le mobilier céramique |
| 41 | 3. | Conclusion |
| 43 | | Bibliographie générale |

Inventaires techniques

| | |
|----|------------------------------------|
| 47 | Tableau d'inventaire des tranchées |
| 47 | Tableau d'inventaire des figures |

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Baden

Adresse ou lieu-dit
Toulindac

Codes

code INSEE
56 008

Numéro de dossier Patriarche
-

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 cc 48

x: 208752,00
y: 2301803,00
z: 13 m NGF

Références cadastrales

Commune
Baden

Année
2011

section(s)
ZP

parcelle(s)
275p, 176, 516 et 517

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Communauté d'agglomération
VANNES AGGLO

Pétitionnaire

-

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2012-192

Numéro de l'arrêté de désignation
2012-198

Référence du projet INRAP
DA 05 0513 01

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Communauté d'agglomération
VANNES AGGLO

Nature de l'aménagement

Base nautique

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Vérane Brisotto, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40
Fax. 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic archéologique
du 19 au 22 novembre 2012

Surfaces

emprise prescrite
8 446 m²

emprise des sondages
465 m²

ratio
5,30 % de l'emprise à
diagnostiquer

niveau d'apparition des vestiges
-

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- ? **Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- 3 Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 51 Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|--|---|
| Stéphane Deschamps, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Yves Menez, SRA | Adjoint au conservateur régional | Contrôle scientifique de l'opération |
| Christian Cribellier, SRA | Conservateur du patrimoine du Morbihan | Contrôle scientifique de l'opération |
| Michel Baillieu, Inrap | Adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Vérane Brisotto, Inrap | Technicienne d'opération | Responsable scientifique |

Intervenants administratifs

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|--|---|
| Stéphane Deschamps, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Yves Menez, SRA | Adjoint au conservateur régional | Contrôle scientifique de l'opération |
| Christian Cribellier, SRA | Conservateur du patrimoine du Morbihan | Contrôle scientifique de l'opération |
| Claude Le Potier, Inrap | Directeur interrégional Grand-Ouest | Mise en place et suivi de l'opération |
| Arnaud Dumas, Inrap | Administrateur | Mise en place et suivi de l'opération |
| Michel Baillieu, Inrap | Adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Thomas Arnoux, Inrap | Assistant scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Christelle Picault, Inrap | Assistante opérationnelle | Mise en place et suivi de l'opération |
| Marie-Madeleine Nollier, Inrap | Logisticienne | Mise en place et suivi de l'opération |
| Olivier Laurent, Inrap | Gestionnaire de centre | Mise en place et suivi de l'opération |

Intervenant technique

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---|
| Ets Christophe Beaussire | Directeur entreprise de terrassement | Ouverture des tranchées de sondage |

Maîtrise d'ouvrage et financeur de l'opération

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|-------------------|---|
| Eric Hallereau, Vannes Agglo | Responsable PAT | Responsable du dossier |

Équipe de diagnostic

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|--------------------------|---|
| Vérane Brisotto, Inrap | Technicienne d'opération | Responsable scientifique |
| Erwan Bourhis, Inrap | Technicien d'opération | Suivi du diagnostic |
| Pierrick Leblanc, Inrap | Topographe | Relevés et plans |

Équipe de post-fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|--------------------------------------|--------------------------|---|
| Vérane Brisotto, Inrap | Technicienne d'opération | Responsable scientifique |
| Erwan Bourhis, Inrap | Dessinateur | Dessins et mise en page du RFO |
| Yohan Dieu, Inrap | Technicien d'opération | Céramologue, étude du mobilier |

Notice scientifique

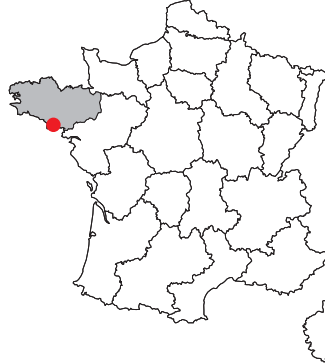
Dans le cadre de la construction de la nouvelle base nautique de Baden, le diagnostic archéologique mené à Toulindac sur une surface de 8 846 m² a permis de mettre en évidence une structure à pierre chauffées isolée, datée probablement de l'époque protohistorique. Par ailleurs, la présence de tessons de céramique prélevés lors du décapage, appartenant à des formes datées du xv^e siècle, atteste de la proximité d'occupations, se rattachant au Moyen Âge tardif. Bien que déplacée et située en limite de notre emprise, la présence d'une stèle gauloise inédite est également à prendre en considération.

État du site

L'unique structure avérée représentée par un dispositif de chauffe a été mise au jour à 0,30 m de profondeur, sous le niveau de terre végétale. L'agencement des blocs répartis sur deux niveaux atteste de la bonne conservation du vestige.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Morbihan (56)
Adresse/Lieu-dit :
 Toulindac 56870 Baden
Coordonnées géographiques et altimétriques :
 X : 208752
 Y : 2301803
 Z : environ 13 m NGF
Section(s) et parcelle(s) :
 Section ZP n° 275, 176,516 et 517



Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2012-192 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU, la saisine par courrier en date du 27 septembre 2012 par la Communauté d'Agglomération « Vannes Agglo/Glofe du Morbihan » demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur un terrain situé à BADEN ; reçue le 1er octobre 2012 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

VU l'arrêté initial n° 2012-191 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; les aménagements sont, en effet, projetés à proximité de sites archéologiques (un atelier de production de sel de la fin de la période gauloise et des indices d'une occupation de la période romaine), et localisé face à deux importants établissements antiques de Ter (Baden) et de Loqueltas (Larmor-Baden) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : BADEN

Lieu-dit : Toulindac – TRANCHE 1

Cadastre : section : ZP et DPD, parcelles : ZP275. ZP176. ZP 516. ZP 517. DPD.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté d'Agglomération « Vannes Agglo/Golfe du Morbihan » – P.I.B.S. 30 rue Alfred Kastler, BP 70206 - 56 006 Vannes cedex, au responsable du service archéologique départemental du Morbihan et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 1er octobre 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Communauté d'Agglomération « Vannes Agglo/Golfe du Morbihan »
SDAM
INRAP

copie à : Préfecture du Morbihan



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2012-192**

| | |
|-----------------|---|
| région : | Bretagne |
| département : | Morbihan |
| commune : | Baden |
| lieu-dit : | Toulindac - <u>TRANCHE 1</u> |
| cadastre : | section : ZP et DPD parcelles : ZP275. ZP176. ZP 516. ZP 517. DPD. |
| propriétaire : | |
| pétitionnaire : | Communauté d'Agglomération « Vannes Agglo/Golfe du Morbihan » |

Emprise du diagnostic archéologique : 8.446 m2

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro jusqu'à l'apparition du substrat, des fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou d'occupation en place ainsi que d'indices plus ténus. Au total, 7 à 10 % de l'emprise devront être sondés. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Les structures en creux feront l'objet de coupes stratigraphiques transversales, perpendiculaires et débordantes. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

En raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique liés ou non à la proximité de sites archéologiques (un atelier de production de sel de la fin de la période gauloise et des indices d'une occupation de la période romaine). Par ailleurs, localisé face à deux importants établissements antiques de Ter (Baden) et de Loqueltas (Lamor-Baden) la situation topographique du site s'avère également favorable à l'implantation humaine et à la conservation de vestiges.

En conséquence, l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques sur la totalité de l'emprise du projet, et le cas échéant de les caractériser. Elle devra permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, de leur étendue, de leur chronologie et leur degré de conservation afin de réunir les arguments justifiant les moyens à mettre en oeuvre pour leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude.

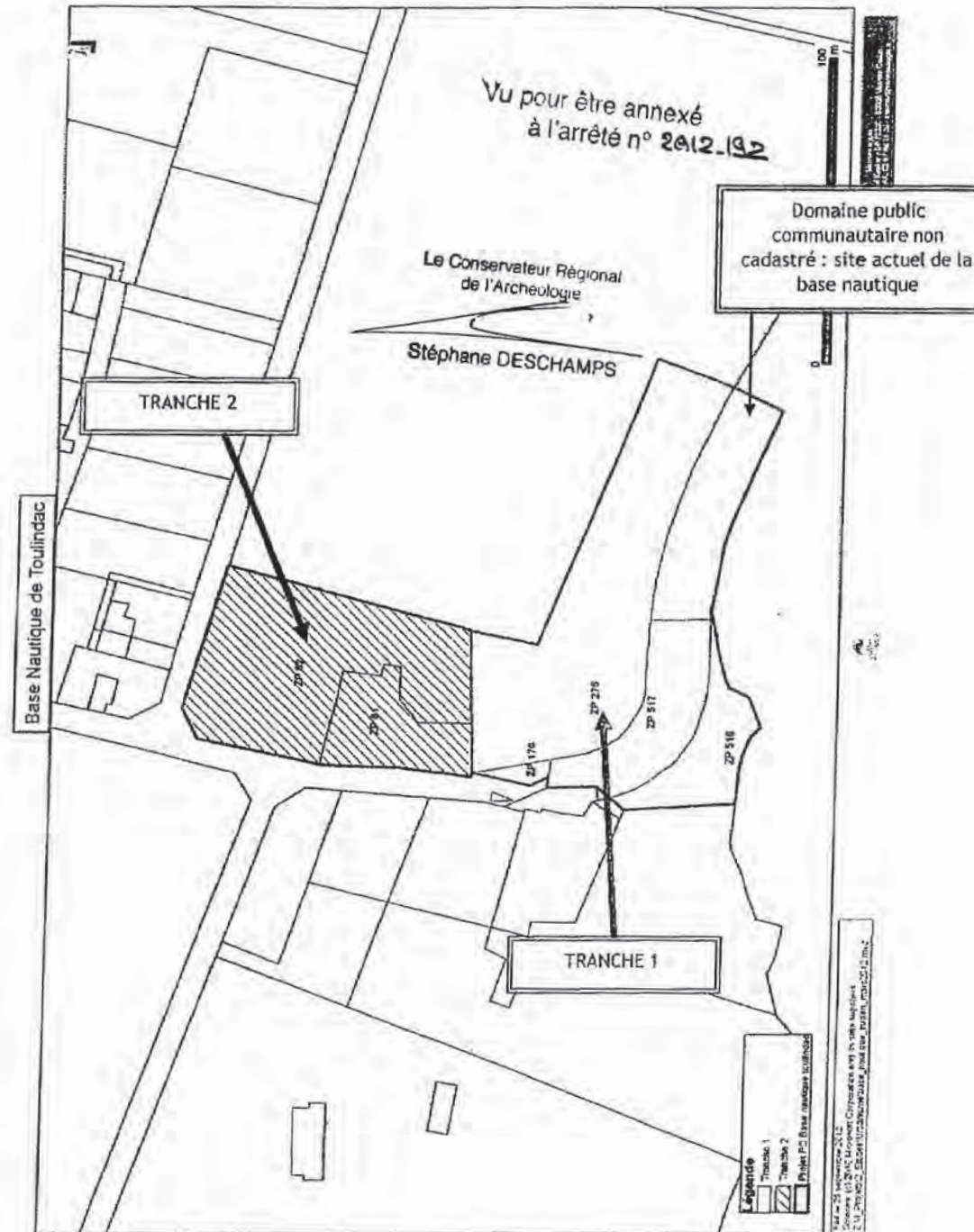
Fait à Rennes, le 1er octobre 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

II - PLAN PARCELLAIRE : PRESENTATION DES TRANCHES



Extrait plan cadastral - secteur de port Blanc / commune de BADEN

III - SURFACE ET REFERENCES CADASTRALES : REPARTITION PAR TRANCHE

Les parcelles concernées par le projet de zone d'activités se répartissent comme suit par tranche :

| TRANCHE 1 | |
|--|------------------------------|
| Référence cadastrale * | Surface (en m ²) |
| ZP 275 « p » ¹ | 4 632 |
| ZP 176 | 113 |
| ZP 516 | 951 |
| ZP 517 | 1301 |
| Domaine public communautaire ² (non cadastré) | 1 449 |
| SURFACE TOTALE | 8 446 m² |

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2012-133

Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPE

(1) : les parcelles ayant un indice « p » ne sont concernées qu'en partie par le projet. La surface indiquée correspond à la partie de la parcelle intégrée au projet

(2) : Le domaine public est désormais propriété de Vannes aggro et non plus du Département comme indiqué lors de la saisine

| TRANCHE 2 | |
|------------------------|------------------------------|
| Référence cadastrale * | Surface (en m ²) |
| ZP 81 | 1085 |
| ZP 82 | 3660 |
| SURFACE TOTALE | 4 745 m² |

Le projet couvre une emprise totale de 13 191 m²

Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
5765
30 OCT. 2012
I.N.R.A.P. G.O.

**Arrêté n° 2012-198 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2012-192 du 1er octobre 2012**

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'arrêté n° 2012-192 du 1er octobre 2012 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Baden - Toulindac - tr. 1 (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Mademoiselle Vérane BRISOTTO - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2012-192 du 1er octobre 2012 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et aux mairies de Baden.

Fait à Rennes, le 22 octobre 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
V. Brisotto
copie à : mairie de Baden

Projet scientifique

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05051301
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1. IDENTIFICATION

1.1 Site

| | |
|------------------------|---|
| Département : | Morbihan |
| Commune : | BADEN |
| Lieu-dit | Toulindac - tranche 1 |
| Nature du projet : | |
| Références cadastrales | Section ZP n° 275, 176, 516 et 517 DPD |

1.2 Aménageur

| | |
|-------------------------|---|
| Nom ou raison sociale : | Communauté d'agglomération VANNES AGGLO |
| Adresse | P.I.B.S. - 30 rue Alfred Kastler BP 70206 - 56006 VANNES Cedex |
| Téléphone / télécopie | |
| Représenté par | son président |

1.3 Service instructeur

| | |
|--|---------------------------------|
| Service régional de l'Archéologie de : | Bretagne |
| Téléphone / télécopie | 02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19 |
| Dossier suivi par | Christian Chribellier |

1.4 Opération

| | |
|--|------------------------------|
| Arrêté préfectoral n°2012-192 du 01/10/2012 reçu à l'Inrap le 08/10/2012. | |
| Numéro d'opération SRA | |
| Nature de l'opération | Diagnostic |
| Cadre de l'opération | rural |
| Surface à traiter | 8446 m² |
| Calendrier prévisionnel | A partir du 19 novembre 2012 |
| Responsable pressenti | Vérane Brisotto |

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2012-192, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 2 jours
- Technicien : 1 jour

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 1 jour

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 2 jours et 1 transfert (pour l'ouverture et le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 4 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

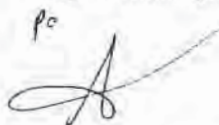
- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 4 jours
- Spécialiste : 4 jours (céramologue/lithicien)
- Topographe : 1 jour
- Dessinateur : 3 jours

5.2.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 2 jours (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 12 octobre 2012

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique

pc


DA05051301 - BADEN, Toulindac - tranche 1
12 octobre 2012

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Suite au projet de construction de la nouvelle base nautique de Baden et en raison de la proximité de sites archéologiques, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 8 846 m².

L'objectif de l'opération visait à mettre en évidence les éventuels vestiges, de les caractériser et de les dater.

L'intervention menée par l'INRAP s'est déroulée du 19 au 22 novembre 2012.

1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux

L'emprise du projet se situe au lieu-dit Toulindac dans l'anse de Kerdélan, à environ 4 km au sud-est du bourg. Les parcelles concernées surplombent le front de mer sur un terrain dont l'altitude est comprise entre 9 et 16 m NGF (Fig. 1 et 2).

Topographiquement et physiquement, la surface à diagnostiquer peut se diviser en trois zones : la première, située au nord, sur la partie haute, occupe un rebord de plateau. Elle est délimitée à l'est par une haie et au sud par un talus empierré. Elle comprend également un petit enclos empierré d'une surface de 320 m². Au sud, de cette zone, au delà du talus, le terrain se développe sur une pente à 6 % menant au talus côtier. Ici, l'empreinte d'un chemin est perceptible dans le paysage. La partie est de l'emprise occupe la zone basse d'une prairie en pente, dominant l'actuelle base nautique.

1.3 Contexte géologique

Géologiquement, le substrat local est granitique. D'après la carte géologique (BRGM, feuille de Vannes, 1/80 000), il s'agit d'un granite phorphyroïde gneissique. En dehors de ce filon granitique orienté sud-ouest/nord-est et sur lequel est implantée l'emprise, nous sommes sur des terrains schisteux, avec présence de micaschiste et de gneiss granulitiques (Fig. 3).

Sur la partie ouest de l'emprise, l'arène granitique est atteinte entre 0,20 et 0,50 m de profondeur, sous un niveau d'interface, défini par un sédiment meuble limono-sableux brun comportant quelques cailloux de quartz et de granite, et au dessus duquel se trouve la terre végétale (Fig. 4).

Dans certaine tranchée (Tr. 10), le socle granitique apparaît directement sous la terre arable à 0,15 m de profondeur.

La zone est du diagnostic présente un recouvrement sédimentaire plus conséquent du fait des dépôts de pente ; on retrouve le même développement stratigraphique de façon plus dilaté. Les niveaux arénacés sont atteints entre 0,30 et 0,70 m de profondeur.

1.4 Contexte archéologique

La prescription archéologique a été motivée par la proximité de deux indices d'occupations datant respectivement de l'âge du Fer et de la période antique (Fig. 5). La première localisée à environ 400 m à l'ouest de notre emprise, au lieu-dit Er-Bill Toulindac, a livré des traces de production de sel



Fig. 1 Localisation des tranchées de diagnostic (en blanc) et emprise de l'opération (en marron) sur la cadastre moderne. © E. Bourhis



Fig. 2 Report des tranchées de diagnostic sur le cadastre napoléonien. © E. Bourhis

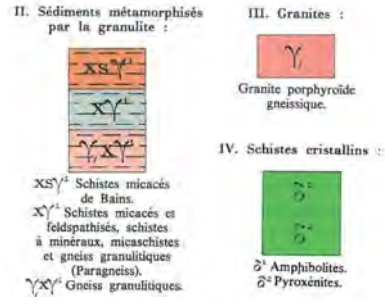


Fig. 3 Localisation du diagnostic sur la carte géologique de la région de Vannes au 1/80 000. © BRGM

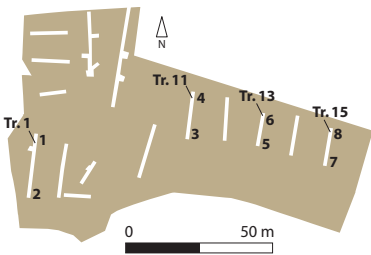
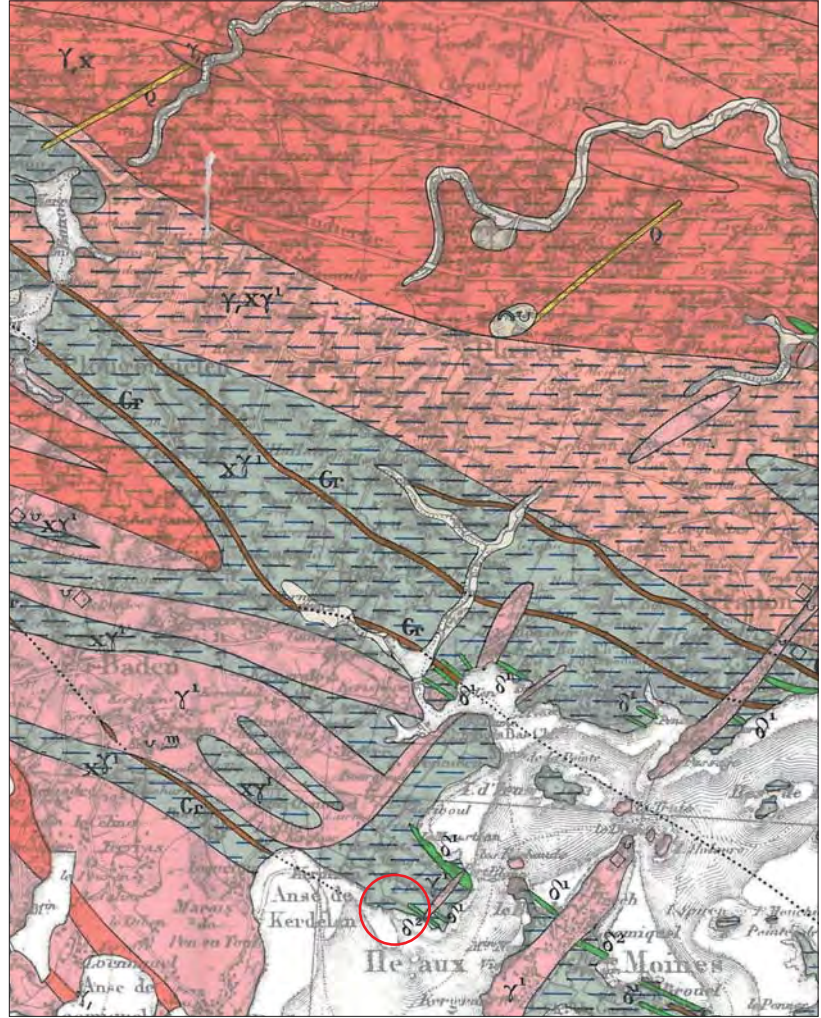
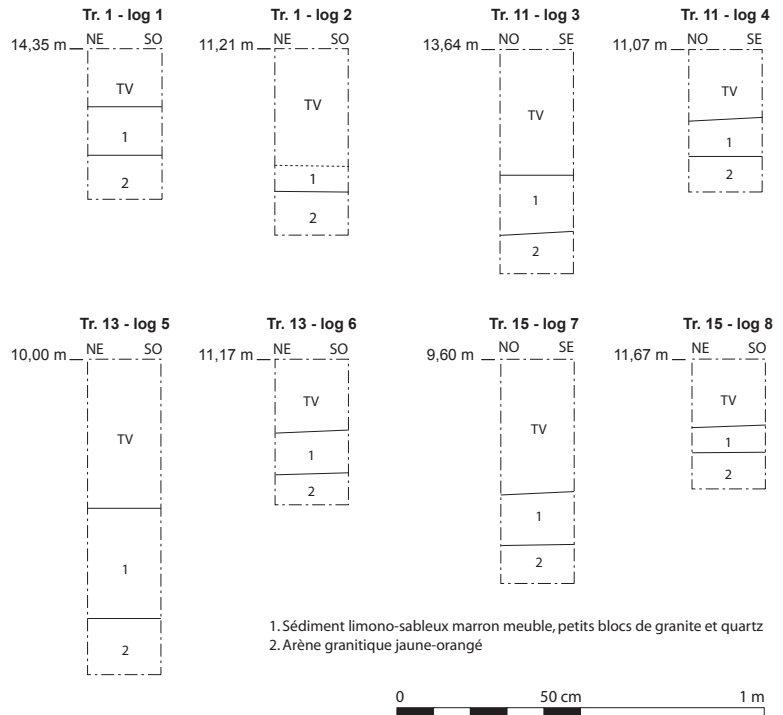


Fig. 4 Relevés stratigraphiques effectuées dans les tranchées 1, 11, 13 et 15 © Erwan Bourhis



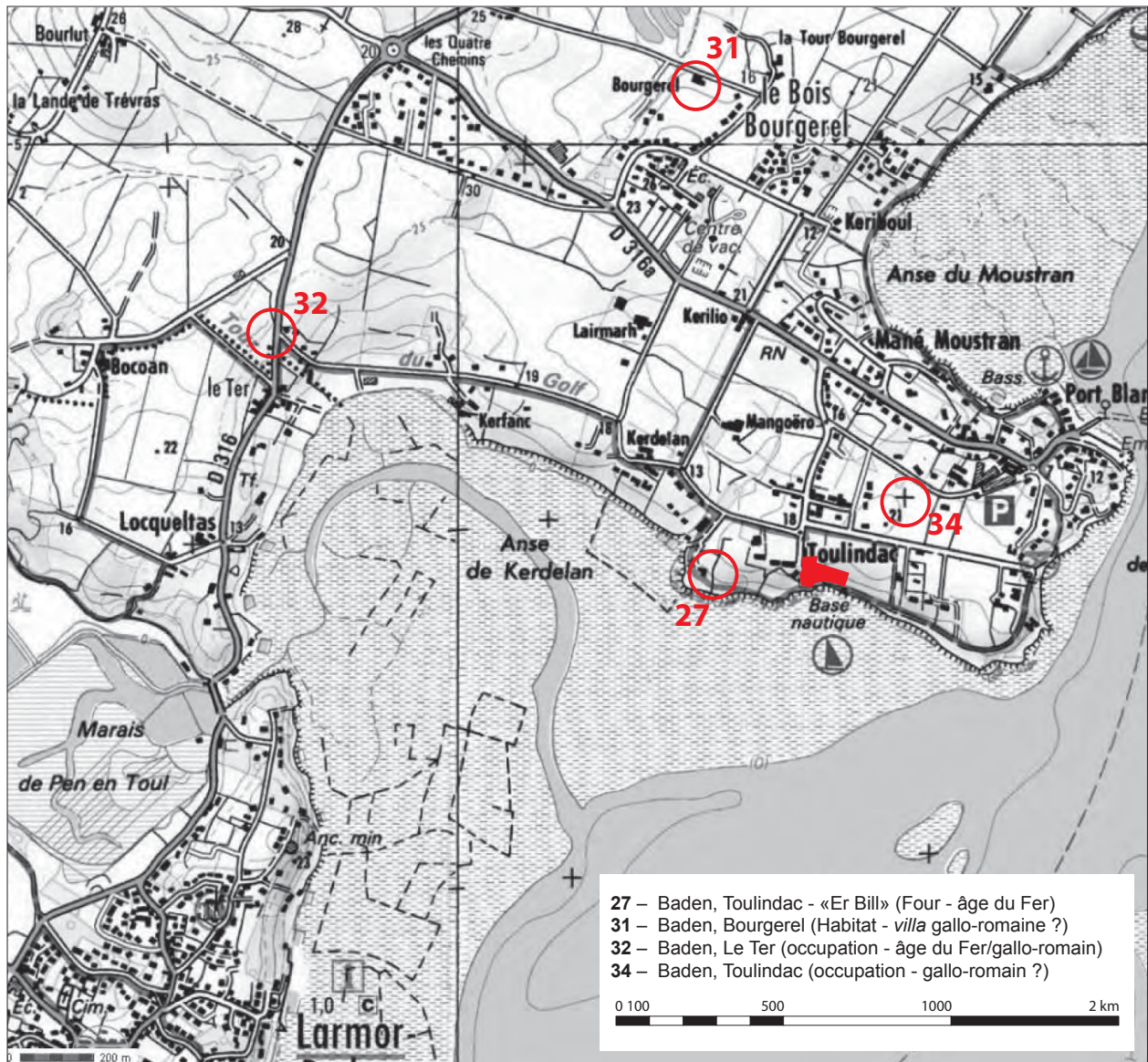


Fig. 5 Localisation des indices d'occupations archéologiques et emprise du diagnostic. © IGN

de la fin de la période gauloise (n° EA 560080027). La seconde, située au nord-est à environ 500 m se caractérise par des traces d'occupations gallo-romaines (n°EA 560080034).

D'autre part, la présence avérée d'autres établissements gaulois et antiques à proximité (Ter et Loqueltas à Larmor-Baden), tout comme la topographie des lieux pouvaient s'avérer propice à l'installation humaine.

Par ailleurs, en limite de notre emprise, mais non répertoriée à la Carte Archéologique, se trouvait une stèle en granite de type gaulois, localisée au pied d'un puits. De forme hémisphérique, ses dimensions (H = environ 0,80 m, Ø = 0,55 m) la classe parmi les exemplaires bas. Non loin de là, dans la cour d'une longère en rénovation, on remarquera la présence d'un bâtiment sans doute plus ancien, dont l'architecture pourrait évoquer (avec des réserves) celle d'une ancienne chapelle.

D'après le maire de Baden, M. Nicolazic, cette stèle non connue dans les inventaires existants (Lecornec, 1999) se trouvait au pied de l'escalier de la longère. Quand cette dernière a été rachetée, la municipalité a déplacé la stèle sur la voie publique, en la plantant à côté du puits, où elle a fait l'objet d'un relevé topographique (GPS), dans le cadre du diagnostic (Fig. 6 et 7).



Fig. 6 Stèle gauloise déplacée à proximité d'un puits. © Vérane Brisotto

Fig. 7 Détail de la stèle. © Vérane Brisotto



1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 19 au 22 novembre 2012, mobilisant deux archéologues de l'INRAP.

La configuration du terrain (muret de pierres sèches, haies et végétation divers) a nécessité le recours à une mini-pelle. Par conséquent, des tranchées de longueurs inégales ont été ouvertes à l'aide d'un godet lisse d'une longueur d'1,50 m.

Un quinzaine de tranchées, auxquelles s'ajoutent des fenêtres complémentaires ont été ouvertes, totalisant une surface totale de 465 m².

En raison des contraintes liées à la végétation et aux murets de pierres sèches, seul 5,3 % de la surface totale a pu être diagnostiqué.

Le relevé des tranchées et des faits archéologiques a été relevé par un topographe de l'Inrap, à l'aide d'un GPS. Les faits ont été numérotés de 1 à N dans chaque tranchée, elle-même numérotée de 1 à N.

Les faits et les sondages effectués manuellement et mécaniquement ont été relevés à l'échelle 1/20 et photographiés.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

2. Présentation des vestiges

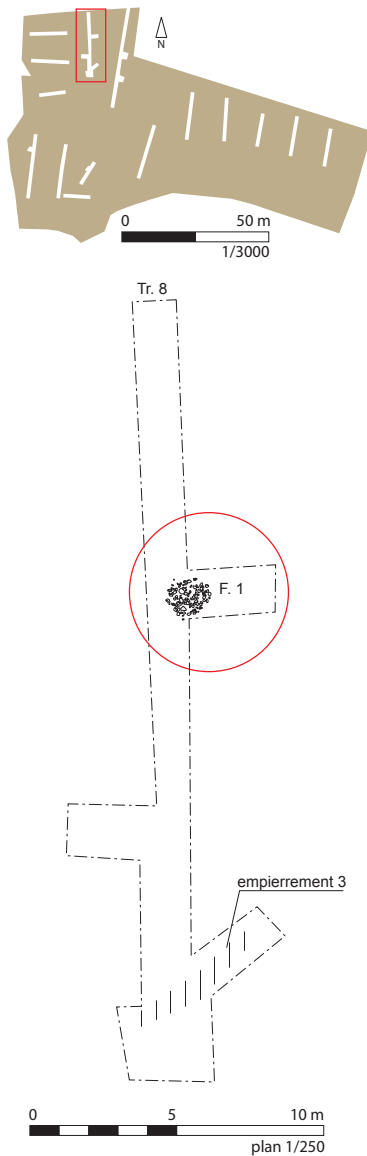


Fig. 8 Localisation de la tranchée 8, de la structure de pierres chauffées et de l'empierrement 1. © Erwan Bourhis

2.1 Observations générales

Malgré une topographie favorable à l'installation humaine, notamment dans la partie nord de l'emprise, les résultats du diagnostic s'avèrent assez décevants.

Seule une structure à pierres chauffées a retenu toute notre attention. Trois autres empierrements, apparus de façon non organisée, ont toutefois fait l'objet de nettoyages fins sans que ceux-ci permettent de caractériser ces anomalies.

On notera également la présence d'un chemin côtier, visible dans la topographie du terrain et qu'un sondage a permis de dater de l'époque moderne, voire contemporaine.

2.2 La structure à pierres chauffées

Localisée dans la tranchée 8, cet aménagement a été mis au jour sous le niveau de terre végétale à 0,30 m de profondeur (**Fig. 8**).

De forme globalement circulaire (1,50 x 1,25 m), cette structure se compose de granites et de quartz chauffés dont les dimensions sont comprises entre 6 et 20 cm (**Fig. 9 et 10**).

Parmi ces pierres, se trouvait en surface un élément de mouture complet en granite.

La fouille de cette structure a permis de mettre en évidence deux niveaux de pierres, disposés dans une petite cuvette à fond plat, dont les limites de creusement ne sont pas très nettes (**Fig. 11**). La profondeur de cet aménagement est de 18 cm. Le remplissage, composé d'un sédiment limono-sableux brun foncé, assez meuble a livré quelques petits tessons de céramique, évoquant une production protohistorique. Deux fragments de molettes étaient présents lors du démontage.

De rares charbons ont été prélevés dans une zone bien localisée.

2.2.1 Le mobilier

Outre les 4 tessons appartenant à des céramiques de l'âge du Bronze voire du premier âge du Fer (T. Nicolas), trois éléments de mouture proviennent de cette structure. Le premier d'entre eux est une meule d'un petit format (22 cm x 15 cm x 7 cm) façonnée dans un granite micacé à grains fins (**Fig. 12**). De forme grossièrement rectangulaire, ses flancs sont en partie bouchardés tout comme son dos. Sa surface active est concave longitudinalement et plano-convexe transversalement. Cette pièce aurait facilement pu être considérée comme une molette si deux autres fragments de mouture n'avaient pas été prélevés dans la structure. En effet, au regard de leur dimension, ceux-ci pourraient en effet correspondre aux molettes ayant fonctionné avec la meule décrite ci-dessus. Bien que fracturée, la première d'entre elles, présente une longueur (estimée) égale à largeur de la meule. De même, la morphologie de sa surface active plano-concave adhère complètement à la surface de la meule, attestant ainsi l'appariement.

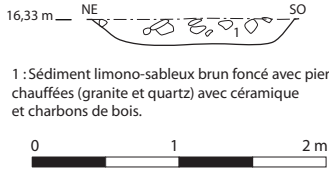
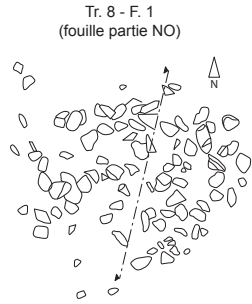
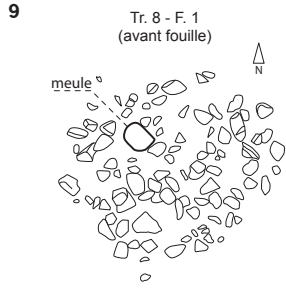


Fig. 9 Relevés en plans et coupe de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Erwan Bourhis

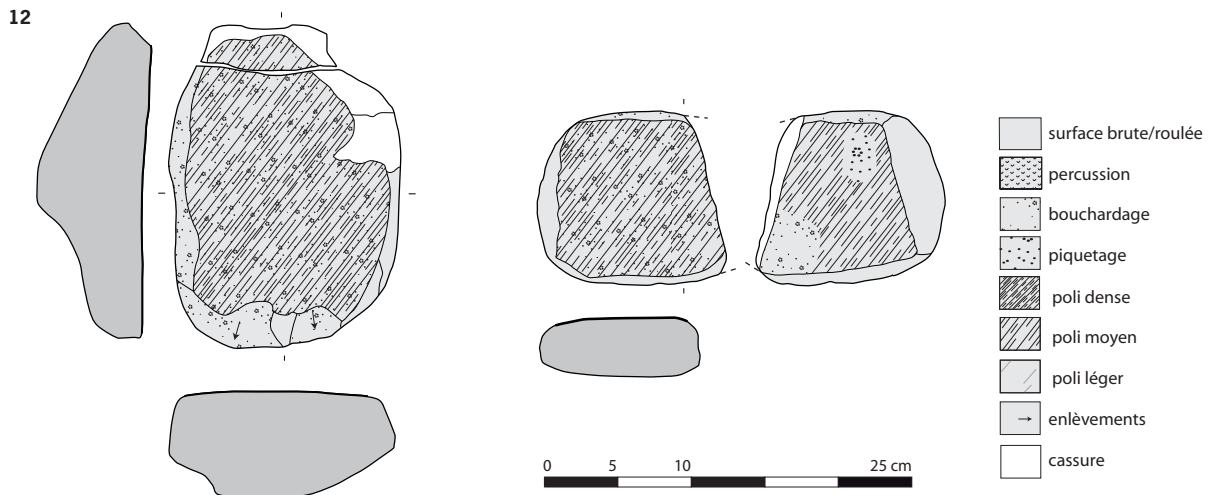


Fig. 10 Vue en plan de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Véranne Brisotto



Fig. 11 Vue en coupe de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Véranne Brisotto

Fig. 12 Dessin de la meule. © Véranne Brisotto



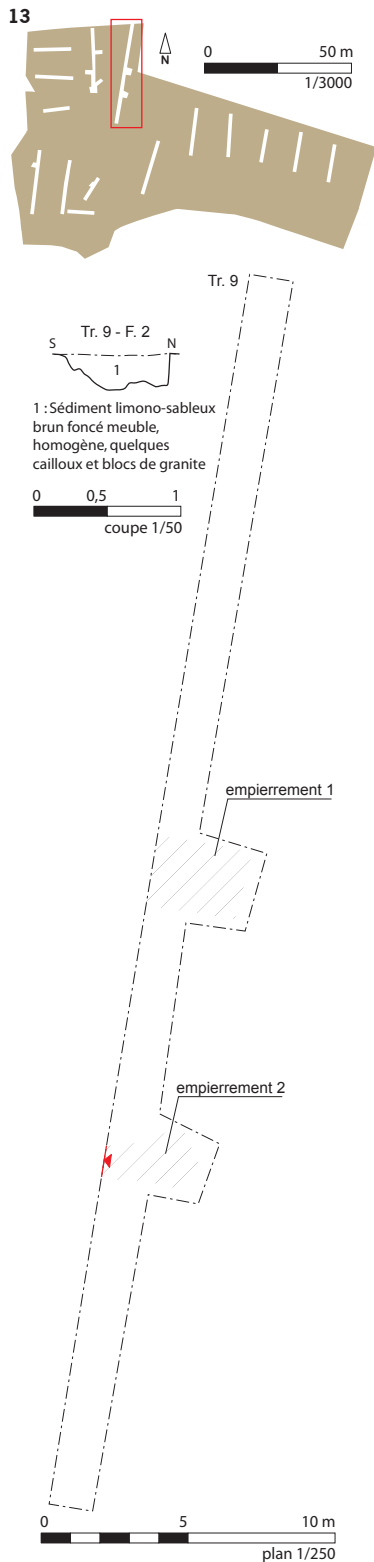


Fig. 13 Localisation de la tranchée Tr. 9 et des empierremets. © Erwan Bourhis

Fig. 14 Vue en plan de l'empierrement 1.
© Véréane Brisotto



Fig. 15 Vue en plan de l'empierrement 2.
© Véréane Brisotto



2.3 Les autres empierremets

Dans la tranchée voisine, (Tr. 9), le décapage a « accroché » deux amas de blocs distincts, à 0,30 m de profondeur, suscitant l'ouverture de fenêtres complémentaires (Fig. 13). Les pierres, aux dimensions centimétriques à multi décimétriques, apparaissent éparées sur quelques mètres et ne présentent que très rarement des traces de chauffe. Après nettoyages, ces anomalies n'évoquent en aucun cas les dispositifs à pierres chauffées tel que celui décrit plus haut.

Le premier (Fig. 14), ne présentant aucune organisation particulière, a livré 4 tessons dont la pâte évoque des productions protohistoriques. L'un d'eux pourrait appartenir à une céramique néolithique (T. Nicolas).

Le second empierrement (Fig. 15) semble piégé entre le substrat granitique affleurant, dans un sédiment limono-sableux brun sombre.

Une limite se dessine alors attestant la présence d'un probable fossé.

Le sondage effectué révèle un creusement à fond plat, au remplissage homogène exempt de pierres (Fig. 13). Celles-ci apparaissent donc seulement dans le dernier état du comblement du fossé et pourraient provenir du démantèlement de muret de pierres sèches.

Un troisième empiècement, présent dans la tranchée 8 a également fait l'objet d'un nettoyage, mais l'observation des blocs et leur agencement permet d'émettre des réserves sur le caractère anthropique de cette anomalie (Fig. 8).

2.4 Un chemin moderne

Dans la partie sud du diagnostic dans la pente menant au front de mer, les tranchées 1, 2 et 4 ont livré les traces d'un chemin, visible encore dans la topographie du terrain.

Présent sur le cadastre napoléonien (Fig. 17), les limites de ce chemin ont vraisemblablement fluctué dans le temps.

Sondé dans la tranchée 4, il présente ici une largeur de 3 m, mais apparaît plus large dans la tranchée 2, où la présence d'un fossé bordier a pu être mis en évidence.

Le mobilier prélevé confirme l'état récent du fonctionnement du chemin.

2.5 Le mobilier céramique par Yohan Dieu

L'ensemble des 51 tessons est relativement homogène pour la période historique et est caractérisé par la présence de fragments de bords à méplat mouluré. Ceux-ci appartenant à des pots à cuire, de type marmite ou coquemar, tous réalisés dans une pâte brune avec beaucoup de paillettes de mica. L'attribution à un large XV^e siècle peut être proposée pour ce lot. Les autres tessons peuvent se rattacher à des productions protohistoriques du Néolithique à l'âge du Fer.

Fig. 16 Tableau d'inventaire du mobilier céramique issu du diagnostic. © Yohan Dieu

| Tranchée | Fait | Nb panse | Nb bord | Nb fond | Nb préhension | NR | Datation | Mobilier associé et observations |
|--------------|--------------------------------------|-----------|----------|----------|---------------|-----------|---|--|
| 4 | chemin | - | - | - | 1 | 1 | Période moderne-contemporaine | Anse réalisée dans une pâte très fine et très dure, blanche avec aucunes inclusions visibles à l'œil nu. |
| 7 | - 0,3 m | 2 | 2 | 1 | - | 5 | XV ^e siècle | Marmite ou coquemar - Deux lèvres à méplat mouluré réalisées dans une pâte brune avec quelques inclusions de grain et de quartz et beaucoup de paillettes de mica. + 1 fragment de pavement. |
| 8 | 1 (structure à pierres chauffées) | 4 | - | - | - | 4 | Protohistoire (âge du Fer, âge du Bronze) | 1 meule + 2 fragments de molette |
| 8 | amas 2 (déblais) | 4 | 1 | - | - | 5 | XV ^e siècle | Marmite ou coquemar - lèvre à méplat mouluré réalisée dans une pâte brune avec quelques inclusions de grain et de quartz et beaucoup de paillettes de mica. |
| 8 | - 0,2 m | 12 | 3 | 1 | 2 | 18 | XV ^e siècle | Marmite ou coquemar - Deux lèvres à méplat mouluré réalisées dans une pâte brune avec quelques inclusions de grain et de quartz et beaucoup de paillettes de mica. Toujours dans la même pâte, une lèvre de section carrée et un fragment de panse avec un décor de bande digitée. |
| 9 | amas 1 | 4 | - | - | - | 4 | Néolithique ? | - |
| 9 | - 0,20 à - 0,30 m | 12 | - | - | 2 | 14 | Fin Moyen Âge, moderne (XV ^e s.) | Pâte beige à brune avec quelques inclusions de grain de quartz et beaucoup de paillettes de mica. |
| Total | | 38 | 6 | 2 | 5 | 51 | | |

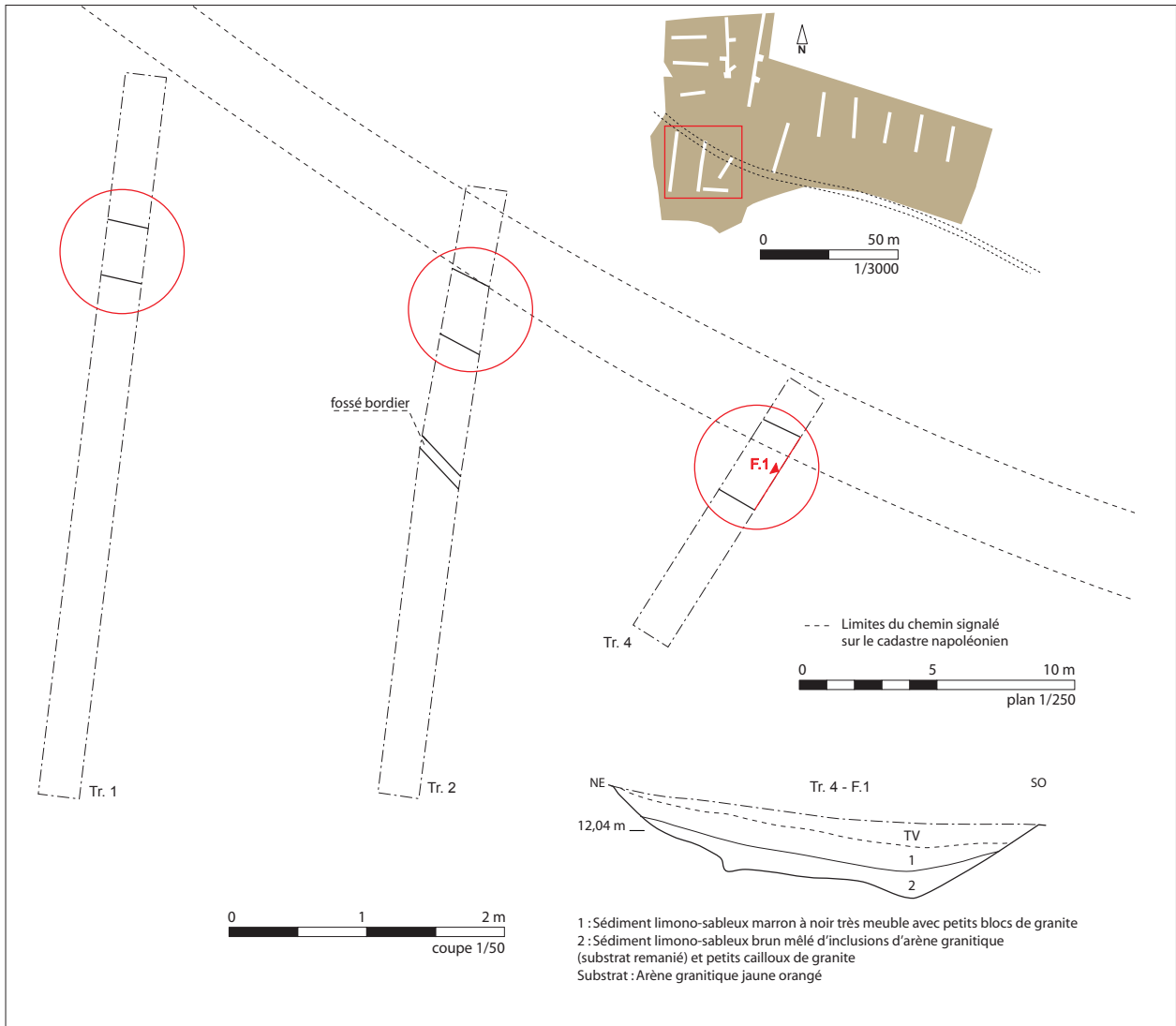


Fig. 17 Localisation du chemin moderne dans les tranchées de diagnostic et indication sur le cadastre napoléonien. © Erwan Bourhis

3. Conclusion

L'opération menée à Toulindac sur la commune de Baden n'a pas permis de mettre en évidence les occupations gauloise et/ou antique pressenties. Cependant la présence d'une stèle gauloise inédite et déplacée à proximité de notre emprise est à spécifier.

Par ailleurs le diagnostic a révélé la présence d'une structure isolée à pierres chauffées. De forme assez régulière, l'agencement de ce dispositif paraît bien conservé. Constituées de granites et de quartz, ces pierres paraissent calibrées et présentent presque toutes des traces de chauffe. Quelques tessons de céramique ainsi matériel de mouture ont été prélevés lors de la fouille, permettant de dater le fait de la période protohistorique.

La découverte de ces structures à pierres chauffées, bien connues dans le Néolithique et l'Age du Bronze du sud de la France, se multiplie ces dernières années dans l'ouest de la France, et plus particulièrement en Bretagne, sur la côte Morbihannaise, avec les récentes fouilles de Montauban à Carnac (Hinguant, 2010), de Mané Roullarde à la Trinité sur Mer (Fromont N.2011), et de Mané Mourin au Bono (diagnostic, Juhel, 2011). Si la fonction précise de ces structures paraît difficile à déterminer (cuisson ?), on les retrouve fréquemment associées à des structures funéraires ou mégalithiques.

Trouvée isolément, en limite d'emprise à Toulindac, une attention toute particulière devra être portée lors de la seconde tranche du diagnostic à l'approche de ce secteur.

De plus, bien qu'aucune structure n'ait été mise au jour, une présence d'occupation médiévale est attestée par le prélèvement, lors du décapage, de formes céramiques attribuables au xv^e siècle.

Bibliographie générale

Sources écrites

Fromontin 2011

FROMONT (N.) — *Occupations néolithiques et extraction du granite - La Trinité-sur-Mer «Mané Roullarde» (Morbihan)*. Rapport de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne.

Hinguant 2010

HINGUANT (S.) — *Les structures à pierres chauffées du Néolithique moyen de Montauban (Carnac, Morbihan) : feux domestiques ? Feux rituels ?* RFO de fouilles archéologiques INRAP, SRA Bretagne.

Juhel 2011

JUHEL (L.) — *Occupations du Néolithique et de l'âge du Bronze*. RFO de diagnostic archéologique INRAP, SRA Bretagne.

Le Cornec 1999

LE CORNEC (J.) — *Les stèles de l'âge du Fer dans le Morbihan. L'arrondissement de Vannes*. Patrimoine Archéologique de Bretagne.

III. Inventaires techniques

| Tranchée | Niveau atteint | Prof. max. (en m.) | Prof. min. (en m.) | N° Fait | Nature | Niv. apparition (en m.) | Dimension (en m) | | | | Testé |
|----------|-----------------|-----------------------|-----------------------|---------|----------------------------------|----------------------------|------------------|-------|---|-------|-------|
| | | | | | | | L | l. | Ø | prof. | |
| 1 | arène + granite | 0,25 | 0,50 | 1 | chemin | 0,20 | – | 3 (?) | – | – | – |
| 2 | arène | 0,20 | 0,50 | 1 | chemin + talus + fossé | 0,20 | 1 | 7 | – | – | – |
| 3 | arène | 0,20 | 0,40 | – | – | – | 4 | – | – | – | – |
| 4 | arène + granite | 0,10 | 0,20 | 1 | fossé chemin | 0,15 | – | 3 | – | 0,55 | oui |
| 5 | arène | 0,20 | 0,40 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 6 | arène | 0,15 | 0,45 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 7 | arène | – | 0,45 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 8 | arène | 0,30 | 0,50 | 1 | structure à pierres chauffées | 0,30 | – | 1,50 | – | – | oui |
| | | – | – | 2 | amas de pierres, anthropique (?) | – | – | – | – | – | – |
| 9 | arène + granite | 0,20 | 0,20 | 1 | amas de pierres | 0,30 | – | – | – | – | – |
| | | – | – | – | amas de pierres + fossé | 0,30 | – | – | – | 0,80 | oui |
| 10 | granite | 0,10 | 0,20 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 11 | arène | – | 0,50 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 12 | arène + granite | – | 0,50 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 13 | arène | – | 0,70 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 14 | arène + granite | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| 15 | arène | 0,30 | 0,60 | – | – | – | – | – | – | – | – |

Tableau d'inventaire des tranchées.

© Véronique Brisotto

Tableau d'inventaire des figures.

Fig. 1 Localisation des tranchées de diagnostic (en blanc) et emprise de l'opération (en marron) sur la cadastre moderne. © E. Bourhis

Fig. 2 Report des tranchées de diagnostic sur le cadastre napoléonien. © E. Bourhis

Fig. 3 Localisation du diagnostic sur la carte géologique de la région de Vannes au 1/80 000. © BRGM

Fig. 4 Relevés stratigraphiques effectués dans les tranchées 1, 11, 13 et 15 © Erwan Bourhis

Fig. 5 Localisation des indices d'occupations archéologiques et emprise du diagnostic. © IGN

Fig. 6 Stèle gauloise déplacée à proximité d'un puits. © Véronique Brisotto

Fig. 7 Détail de la stèle. © Véronique Brisotto

Fig. 8 Localisation de la tranchée 8, de la structure de pierres chauffées et de l'empierrement 1. © Erwan Bourhis

Fig. 9 Relevés en plans et coupe de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Erwan Bourhis

Fig. 10 Vue en plan de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Véronique Brisotto

Fig. 11 Vue en coupe de la structure en pierres chauffées F. 1, Tr. 8. © Véronique Brisotto

Fig. 12 Dessin de la meule. © Véronique Brisotto

Fig. 13 Localisation de la tranchée Tr. 9 et des empierremments. © Erwan Bourhis

Fig. 14 Vue en plan de l'empierrement 1. © Véronique Brisotto

Fig. 15 Vue en plan de l'empierrement 2.

© Véronique Brisotto

Fig. 16 Tableau d'inventaire du mobilier céramique issu du diagnostic. © Yohan Dieu

Fig. 17 Localisation du chemin moderne dans les tranchées de diagnostic et indication sur le cadastre napoléonien. © Erwan Bourhis



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Bade, Toulindac - Tranche 1

Chronologie

Néolithique,
Bas Moyen
Age, Temps
modernes

Sujets et thèmes

Fosse, fossé

Mobilier

Céramique,
lithique

Dans le cadre de la construction de la nouvelle base nautique de Baden, le diagnostic archéologique mené à Toulindac sur une surface de 8 846 m² a permis de mettre en évidence une structure à pierre chauffées isolée, datée probablement de l'époque protohistorique. Par ailleurs, la présence de tessons de céramique prélevés lors du décapage, appartenant à des formes datées du xv^e siècle, atteste de la proximité d'occupations, se rattachant au Moyen Âge tardif.

Bien que déplacée et située en limite de notre emprise, la présence d'une stèle gauloise inédite est également à prendre en considération.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr